



Table des matières

Table des matières

Règles d'interprétation

Définitions d'application générale

Tome A STATUTS

A1. Statuts de World Athletics

A2. Règles du Congrès

Tome B ORGANISATION

B1 FÉDÉRATIONS MEMBRES

B1.1 Règles relatives aux Fédérations membres

B2 ASSOCIATIONS CONTINENTALES

B2.1 Règles relatives aux Associations continentales

B3 GOUVERNANCE

B3.1 Règles de gouvernance

B3.2 Règles de vérification d'éligibilité

B3.3 Règles applicables aux conflits d'intérêts, aux divulgations d'informations et aux cadeaux

B3.4 Règles de candidature à une fonction au sein de World Athletics

B3.5 Règles relatives aux membres honoraires et aux récompenses pour services rendus

Tome C COMPÉTITION

C1 et C2 COMPÉTITIONS COMPTANT POUR LE CLASSEMENT MONDIAL

C1.1 et C2.1 Règles de compétition et Règles techniques

C2.1A Règlement sur les chaussures d'athlétisme

C2.1B Règlement sur les aides mécaniques

C1.2 Règlement de la série mondiale d'athlétisme et annexes 1 à 5

C1.3 Règlement des meetings de la Ligue de diamant

C1.4 Règlement du Circuit continental

C1.5 Règlement du Circuit en salle

C1.6 Règlement des courses sur route à label

C1.7 Règlement du Circuit de marche athlétique

C1.8 Règlement du Circuit d'épreuves combinées

C1.9 Règlement du Circuit de cross-country

C3 ADMISSIBILITÉ À CONCOURIR

C3.1 *Néant*

C3.2 *Néant*

C3.3 Règles sur les conditions d'admission aux compétitions

C3.4 Règlement sur le changement d'allégeance

C3.5 Règlement régissant l'admissibilité à concourir des athlètes transgenres

C3.6 Règlement régissant l'admissibilité à concourir dans la catégorie féminine (athlètes présentant des différences du développement sexuel)

C4 *NÉANT*

C5 REPRÉSENTANTS D'ATHLÈTES

C5.1 Règles sur les représentants d'athlètes

C6 CANDIDATURE À L'ORGANISATION D'UNE COMPÉTITION

C6.1 Règles de candidature à l'organisation d'un événement

C7 MARKETING ET PUBLICITÉ

C7.1 Règles sur le marketing et la publicité

C7.2 Règlement sur le marketing et la publicité applicable aux vêtements et accessoires pour les compétitions de la série mondiale d'athlétisme

C7.3 *Néant*

C7.4 Règlement sur le marketing et la publicité applicable aux vêtements et accessoires pour les compétitions comptant pour le classement mondial : meetings sur invitation, circuits et courses sur route à label

Tome D INTÉGRITÉ ET ASPECTS DISCIPLINAIRES

- D1 CODE DE CONDUITE EN MATIÈRE D'INTÉGRITÉ**
- D1.1 Code de conduite en matière d'intégrité
- D1.2 Règles de protection
- D2 UNITÉ D'INTÉGRITÉ DE L'ATHLÉTISME**
- D2.1 Règles de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme
- D3 ANTI-DOPAGE**
- D3.1 Règles antidopage 2024 et annexes 1 à 8
- D4 VIOLATIONS NON LIÉES AU DOPAGE**
- D4.1 Règles de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme applicables aux signalements, aux enquêtes et aux poursuites (violations sans lien avec le dopage)
- D4.2 Règles relatives à la manipulation des compétitions sportives
- D5 TRIBUNAL DISCIPLINAIRE, DÉCISIONS, INFRACTIONS ET LITIGES**
- D5.1 Règles du Tribunal disciplinaire et d'appel
- D5.2 Règles relatives aux litiges et procédures disciplinaires
- D6 ANCIEN CODE D'ÉTHIQUE**
- D6.1 Ancien code d'éthique